



# Réunion trimestrielle avec les représentants des Clubs

Lundi 9 Avril 2018

Comite de la Loire de Handball - Maison Départementale des Sports 4 rue des 3 Meules B. P. 90144 - 42012 Saint Etienne Tel 04 77 59 56 86 - Email : 1642000@handball-france.eu





- Introduction, mot du Président .
- □ Présentation du P.S.P. (Parcours de soutien de la performance)
- □ Projet COC (Ligue Aura)

■ Informations et Questions diverses



# Présentation du projet de

# Parcours de Soutien à la Performance (PSP)

du Comité de la Loire de Handball



### Etat des lieux constat

- Un retard récurrent des garçons ligériens de 14 - 15 ans face à leurs adversaires rhodaniens en particulier...

Constats effectués lors des ID et IC (14 ans) et des résultats de l'équipe de l'Entente Loire lors de la première phase du championnat -16 AURA (15 - 16 ans).



# Raisons pouvant expliquer ces faiblesses ou retards

- Manque de qualification et de compétences des cadres de club.
- Dispersion des talents (joueur potentiels); isolement.
- Insuffisance du niveau des confrontations dans les entrainements au sein des clubs.
- Manque de continuité dans le cursus de la formation initiale.



### Principes fondateurs du PSP

# Le joueur potentiel, quelque soit son origine, est placé au centre du dispositif.







### Principes fondateurs du PSP

La rupture du processus de formation étant la principale raison de la stagnation, de la régression entrainant l'abandon d'une filière performante; le Comité propose la mise en place du PSP.



# Exemples de réussites de joueurs de la Loire

Julien VIALLA 36 ans actuellement joueur du SAM Handball en N1



13 ans	14 -18 ans	18 ans	
Entrainements Club	Entrainements Clubs CSADN	Clubs CASE HBSA	
CSADN	Equipe de la Loire ID IC	Villeurbanne	
	Entrainements Section Sportive Lycée	Vénissieux	
	Equipe de Ligue	Entraineur professionnel au SAM HB	
Compétitions			
départementales	Compétitions régionales (-15)	Compétitions nationales N3 N2 N1 D2	



### Exemples de réussites de joueurs de la Loire

Vincent THORAL 27 ans actuellement joueur de Nationale 1 au SAM HANDBALL



.... 13 ans

Entrainements Club
CSAF
Entrainements Section Sportive Lycée
Equipe de la Loire ID IC
Compétitions
départementales

Thrainements Club CSAF
Entrainements Club HBSA SAM
Entrainements Club HBSA SAM
CSAF
Entrainements Club HBSA SAM
CSAF
Entrainements Club HBSA SAM
COmpétitions régionales (-10) Compétitions régionales , régionales , régionales , puis nationales N2 N3 N1

Equipe de la Loire

puis D2 et D1



### Exemples de réussites de joueurs de la Loire

Martin PETIOT 26 ans actuellement joueur professionnel en D2 à CRETEIL



13 ans	14 -18 ans	18 ans
Entrainements Club CSAF	Entrainements Club CSAF Entrainements Section Sportive Lycée Equipe de la Loire ID IC	Club Valence Centre de Formation de Dijon Joueur professionnel à Dijon D2 puis D1 Nancy D2 Créteil D1 D2
Compétitions	Compétitions départementales ,	Compétitions nationales N3 N2 ,

régionales (-16), puis nationales (-18)

Equipe de la Loire

départementales

# Exemples de réussites de joueurs de la Loire

# Baptiste MALFONDET 23 ans actuellement joueur professionnel en D1 à CHAMBERY



13 ans	14 -18 ans	18 ans
Entrainements Club Roche St Genest	Entrainements Clubs HBSA Villeurbanne Entrainements Pôle Espoir Equipe de la Loire ID IC Equipe de Ligue Equipe de France jeunes	Centre de Formation de Chambéry Joueur professionnel à Chambéry D1
Compétitions départementales	Compétitions régionales (-15), puis nationales (-18)	Compétitions nationales N1 D1



Dans les deux derniers exemples présentés, les parcours bien que divers ont permis l'accession au plus haut niveau.

Pour les quatre parcours; la continuité et la pertinence des situations de formation proposées ont permis à ces joueurs d'évoluer au niveau qui est le leur actuellement.

Les différentes structures : Equipes départementales, régionales ou nationales; les clubs qui les ont accueillis n'ont été que les supports du parcours.

Les joueurs n'appartiennent à aucune des structures citées; par contre ils peuvent se souvenir de leur parcours au sein de celles -ci!



Le projet présenté ici a donc pour objet de proposer un parcours adapté permettant aux meilleurs éléments ligériens d'atteindre le plus haut niveau possible.

- Un calendrier pluriannuel d'actions est proposé.
- Un groupe de pilotage sera chargé de son application.
- Des structures seront sollicitées :
  - . l'ETD : Détection Sélection départementale
  - . l'ETR : Equipes de Ligue, Pôle Espoir
  - . Les clubs (Club Formateur Partenaire) et leurs Sections Sportives Lycée ...
- Un outil de suivi du joueur tout au long du PSP sera mis en place.



### ETD

### ANNEXE 1 Calendrier pluriannuel

Années Age Scolarité	Structures supports	Contenus
Année 1 - 13 ans - 5°	ETD	Détection regroupements, équipe Loire
Année 2 - 14 ans - 4°	ETD	Equipe Loire, stages regroupements, Compétitions ID IC Entretiens individuels (défintion du Projet Individualisé)
Année 3 - 15 ans - 3°	ETD - Ententes Clubs	- Partcipation à l'équipe d'Entente (si licencié dans un club concerné).  - Licencié dans un Club Formateur Partenaire.  - Participation à l'équipe Ligue.  - Pensionnaire du Pôle Espoir.  SINON  - Participation à tous les stages et regroupements proposés par les CFP dans le cadre d'ententes ou pas.  - Participation la plus régulière possible aux entrainements des Sections Sportives Lycée.
Année 4 - 16 ans - 2d	ETD - Ententes Clubs	<ul> <li>- Partcipation à l'équipe d'un Club Formateur Partenaire; éventuellement équipe d'Entente. (mutation dans un Club Formateur Partenaire, le cas échéant).</li> <li>- Poursuite au Pôle Espoir</li> <li>OU</li> <li>- Intégration obligatoire d'une Section Sportive Lycée.</li> </ul>
Année 5 - 17 ans - 1°	ETD - Ententes Clubs	<ul> <li>- Partcipation à l'équipe d'un Club Formateur</li> <li>Partenaire; éventuellement équipe d'Entente.</li> <li>- Poursuite au Pôle Espoir.</li> <li>- Entrainements en Section Sportive Lycée.</li> <li>- Eventuellement entraînements avec les seniors.</li> </ul>
Année 6 - 18 ans - T	ETD - Ententes Clubs	- Poursuite au Pôle Espoir. - Intégration le plus tôt possible aux équipes seniors (réserve ou première) selon le niveau proposé; pour les entrainements puis pour les compétitions.
Années 7	ETD - Clubs	- Poursuite dans un CFP Mutation pour un projet de meilleur contenu qualitatif (Centre de Formation)

SUIVI ET PROPOSITIONS ETD PAR LE GROUPE DE PILOTAGE

CI IIVII ETID



### ANNEXE 2 Groupe de pilotage

### **GROUPE DE PILOTAGE DU PSP**

Le groupe de pilotage du PSP est composé des membres suivants :

Un coordonnateur : Jacques PETIOT Président de la Commission Technique du Comité de la Loire

Le Président du Comité de la Loire : Jean Pierre DEFOURS Le Conseiller Technique Fédéral : Laurent BENTERKI L'Agent de Développement Sportif : Medhi BRAHMI

Un représentant de chacun des Clubs Formateurs Partenaires

Les entraineurs des équipes premières des Clubs Formateurs Partenaires

Selon les besoins, d'autres personnes peuvent être associées au groupe de pilotage : entraineurs des équipes dans lesquels évoluent les joueurs de la liste, et en particulier dans le cas des ententes ; entraineurs des sélections départementales, représentants des parents ...

Rôles et missions du groupe de pilotage :

Le groupe de pilotage du PSP

Etablit la liste des joueurs, la remet à jour chaque année.

Etablit pour chaque garçon de la liste un Parcours Individualisé comportant : le niveau et la fréquence des entrainements, le niveau de jeu envisagé ; le groupe de pilotage vérifie son application et l'opportunité des actions engagées.

Donne son avis sur l'orientation des joueurs de la liste.

Organise et anime les réunions du groupe de pilotage.

Veille au respect des engagements pris par tous les partenaires.

••••

### Bureau du Groupe de Pilotage

Toutes les décisions concernant les éléments du PSP : établissement de la liste, validation du statut de Club Formateur Partenaire ... sont prises après avis du groupe de pilotage, par le Bureau du groupe de pilotage composé de la façon suivante :

- le coordonnateur
- le Président du Comité de la Loire
- le CTF
- l'ADS

**FTD** 

### ANNEXE 3 Cahier des charges Club Formateur Partenaire

### 1°) Cahier des charges du Club Formateur Partenaire :

- 1.1 Assurer un encadrement qualifié de qualité\* sur les catégories jeunes de 13 à 17 ans.
- 1.2 Assurer le fonctionnement d'une Section Sportive Lycée orientée vers la performance.
- 1.3 Accueillir prioritairement les garçons de la liste en SSL dès la classe de 2de ; le cas échéant, inciter sans ambiguïté les garçons de la liste à rejoindre le Pôle Espoirs.
- 1.4 Accueillir les garçons de la liste en classe de 3° en SSL au moins une fois par semaine\*\*.
- 1.5 Accueillir les garçons de la liste en classe de 3° à l'occasion de tous les stages correspondants à leur catégorie d'âge : stages clubs ou interclubs dans le cadre d'ententes éventuelles\*\*.
- 1.6 Proposer aux garçons de la liste à partir de 15 ans (classe de 2de) un minimum de 4 séances hebdomadaires dont une de renforcement musculaire effectuée par une personne qualifiée.
- 1.7 Proposer aux garçons de la liste à partir de 16 ou 17 ans d'intégrer plusieurs fois par semaine l'entrainement avec les seniors (niveau minimum Prénational).
- 1.8 Prendre en charge la totalité des frais de mutation éventuelle.
- 1.9 Ne pas entraver le changement de club si celui-ci s'effectue dans le cadre d'une progression qualitative.
- 1.10 Le Comité via son ETD et le bureau du groupe de pilotage, peut rechercher hors des limites de son territoire un club formateur de meilleur niveau (D2 ...) pouvant proposer un projet de haut niveau.

### 2°) Cahier des charges Section Sportive Lycée :

- 2.1 Répondre aux exigences du cahier des charges de l'Education Nationale.
- 2.2 L'établissement doit disposer d'un internat.
- 2.3 S'engager à respecter les exigences de l'ETR définies dans le Parcours de Performance Fédéral.

### 3°) Relations avec le Comité :

Les clubs partenaires s'engagent à :

- 3.1 Participer activement aux réunions initiées par le Comité.\*\*\*
- 3.2 Collaborer activement avec le Comité dans le cadre de ses actions ayant pour objet la mise en place et le fonctionnement du PSP et entre autres, des investigations visant à vérifier le respect des différents aspects de la convention.

### 4°) Cas des ententes :

Les clubs partenaires impliqués dans une entente s'engagent à :

- 4.1 Participer financièrement au fonctionnement de l'entente tel que défini dans le cadre de celle-ci.
- 4.2 Participer activement au fonctionnement technique (encadrement) administratif et logistique des équipes de l'entente.
- 4.3 Participer activement aux réunions initiées par le Comité.\*\*\*
- 4.4 Collaborer activement avec le Comité dans le cadre des investigations visant à vérifier le respect des différents aspects de la convention.
- 4.5 Assurer la promotion (horaires, communication ...) des compétitions des équipes de l'entente accueillies dans ses installations.
- 4.6 Dans la mesure de ses possibilités participer aux actions des équipes de l'entente (lieux d'entrainements, de stages ...)



**ETD** 

### ANNEXE 3 Cahier des charges Club Formateur Partenaire

### 5°) Orientation des joueurs de la liste :

- 5.1 Ne pas entraver le changement de club si celui-ci s'effectue dans le cadre d'une progression qualitative.
- 5.2 Le Groupe de pilotage du PSP donne un avis sur l'orientation des joueurs tout au long du PSP.
- 5.3 Le Groupe de pilotage du PSP peut rechercher hors des limites de son territoire, un club formateur de meilleur niveau (D2 ...) pouvant proposer un projet de haut niveau (Centre de Formation) correspondant aux potentialités du joueur.

### 6°) Engagements réciproques du Comité et des Clubs Formateurs Partenaires :

- 6.1 Les clubs s'engagent à respecter l'intégralité des éléments constitutifs de la convention.
- 6.2 Dans le cadre de son ETD, le Comité s'engage à effectuer le suivi et l'orientation des garçons de la liste.
- 6.3 Dans le cadre de son ETD le Comité est le garant du respect de la Convention.

### 7°) Rupture de la Convention:

- 7.1 Quand un club formateur partenaire souhaite quitter le PSP, il le fait en adressant un courrier dénonçant la convention au Président du Comité.
- 7.2 Le non-respect des éléments constitutifs de la convention constaté par le Comité, entraine la rupture de la convention.



### ANNEXE 4 Outil de suivi du PSP

**ETD** 

### ANNEXE 1

### FICHE DE PARCOURS INDIVIDUALISE DU PSP DU COMITE DE LA LOIRE DE HANDBALL

	F	RENSEIGNEMENTS ADN	MINISTRATIFS	
Nom:		Prénom:	DDN:	
Adresse:				
Mail		téléphone :		
Scolarité class	e et établissemer	(C+3) (No. 10) (No. 10)		
		re, téléphone, mail et	adresse:	
Nom prénom,	profession de la n	nère, téléphone, mail	et adresse :	
	RENS	SEIGNEMENTS SPORTIF	S ET PHYSIQUES	
Taille :	Poids:	(préciser la date)	Droitier Gaucher	
Club;		Poste(s) occupés	's) :	
ALESTANIA (III)	PROGRA	MME D'ENTRAINEMEN	TS ET COMPETITIONS	
		Période 1 : Août /0	Octobre	
water was a constitute of				
- Fréquen	ice:			
<ul> <li>Fréquen</li> <li>Contenu</li> </ul>	ice: is:			
<ul> <li>Fréquen</li> <li>Contenu</li> <li>Niveau (</li> </ul>	ce : is : collectif) :			
<ul> <li>Fréquen</li> <li>Contenu</li> <li>Niveau (</li> </ul>	ice : is : collectif) : e (Club, Comité, SSL .	)		
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entraineme	ice : is : collectif) : e (Club, Comité, SSL . ints :	<u>)</u>		
- Content - Niveau ( - Structur Bilan entraineme	ice : is : collectif) : e (Club, Comité, SSL . ints : ur la période 1 :	.)		
- Fréquen - Contenu - Niveau ( - Structur Bilan entraineme Compétitions por	ice : is : collectif) : e (Club, Comité, SSL . ints : ur la période 1 : ifs :	_}		
- Fréquen - Contenu - Niveau ( - Structur Bilan entraineme Compétitions por	ice: is: collectif): e (Club, Comité, SSL. ints: urla période 1: ifs:	்) ériode 2 : Novembre	/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structure Bilan entraineme Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétition	cce: us: collectif): e (Club, Comité, SSL. urla période 1: ffs: p		/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structure Bilan entraineme Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétition	cce: is: collectif): e (Club, Comité, SSL. ints: ur la période 1: ifs: p		/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entrainema Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétition	cce : ss : collectif) : e (Club, Comité, SSL . ints : ur la période 1 : ifs : p our la période 2 :		/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entraineme Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétitior Entrainements pi - Fréquen	cce:  ss: collectif): e (Club, Comité, SSL .  nts: urla période 1:  ffs: ss:  pour la période 2: cce:		/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entrainema Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétition Entrainements pi - Fréquen - Content - Niveau ( - Niveau (	cce:  ss: collectif): e (Club, Comité, SSL .  nts: urla période 1:  ffs: ss:  pour la période 2: cce:	ériode 2 : Novembre	/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entrainema Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétition Entrainements pi - Fréquen - Content - Niveau ( - Niveau (	cce:  ss: collectif): e (Club, Comité, SSL. ints: urla période 1: ffs: ss:  pour la période 2: cce: ss: ccllectif): e (Club, Comité, SSL.	ériode 2 : Novembre	/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entraineme Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétitor - Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entraineme	cce:  ss: collectif): e (Club, Comité, SSL. ints:  urla période 1: ifs: ss:  pour la période 2: cce: ss: collectif): e (Club, Comité, SSL. ints:	ériode 2 : Novembre	/ Décembre	
- Fréquen - Content - Niveau ( - Structur Bilan entraineme Compétitions poi Niveau et collect Bilan compétition Entrainements pi - Fréquen - Content - Niveau ( - Structur	ce:  ss:  collectif): e (Club, Comité, SSL. ints:  urlapériode 1: ifs:  purlapériode 2: ce: ss: collectif): e (Club, Comité, SSL. ints:	ériode 2 : Novembre	/ Décembre	

	Période 3 : Janvier /Avril
Entrainements pour la pe	riode3:
- Fréquence:	
- Contenus:	
<ul> <li>Niveau (collectif</li> </ul>	
<ul> <li>Structure (Club,</li> </ul>	Comité, SSL)
Bilan entrainements:	
Compétitions pour la pér	iode 3:
Niveau et collectifs :	
Bilan compétitions :	
Bilan Général des act	ions mises en œuvre et propositions d'orientation pour la saison suivante
Bilan établi le	par (Nom prénom et qualité)





# Championnats

A partir de la saison 2018-2019:

Championnats territoriaux pour toutes les catégories et tous les niveaux

Inscription auprès de la Ligue pour toutes les équipes

Gestion et hébergement des championnats: COC AURA

### **Points importants**



Péréquations sportives pour toutes les compétitions +16 niveau Nationale 3, Pré-Nationale, Excellence et Honneur AURA sur l'ensemble des phases et péréquations sportives sur les secondes phases des niveaux jeunes Elite AURA des compétitions M et F -13,-15, -16 et -18.



Compétitions de tous niveaux et toutes catégories = engagement ligue



Compétitions de niveau Pré National , Excellence, Honneur Masculin AURA, Nationale 3, Pré-Nationale Féminine AURA et Jeunes Elite AURA = **pénalités financières** du guide tarifaire FFHB niveau régional



Compétitions de niveau Pré National , Excellence, Honneur Masculin AURA, Nationale 3, Pré-Nationale Féminine AURA et Jeunes Elite AURA = droits d'engagement versés à la Ligue au tarif de la Ligue



Compétitions de niveau Divisions 2ème AURA Plus de 16, Moins de 18, Moins de 15 et Moins de 13 Masculins et Féminins, = pénalités financières du guide tarifaire FFHB niveau départemental



Compétitions de niveau Divisions AURA Plus de 16, Moins de 18, Moins de 15 et Moins de 13 Masculins et Féminins= droits d'engagement versés au comité d'appartenance au tarif du comité d'appartenance



# Championnats

Appellation des championnats:

Plus de 16 masculin: Pré-national AURA

Excellence AURA

Honneur AURA

1ère Division AURA

2ème Division AURA

Plus de 16 féminin: Nationale 3 AURA

Pré-national AURA

1 ère Division AURA

Championnats jeunes: Elite M18(masc ou fém) ou M16(masc ou fém) ou M15( masc ou fém) ou M13 (masc ou fém) AURA

1ère Division (+catégorie concernée) AURA

2ème Division (+catégorie concernée) AURA

3ème Division (+ catégorie concernée) AURA

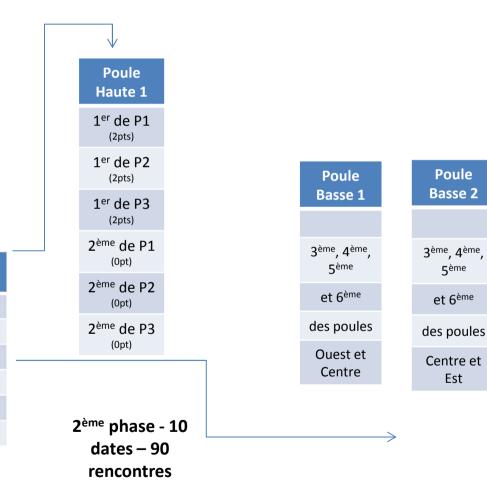
26/04/2018

### Offre de pratique m16 masculins et féminins ELITE AURA

Saison 2018-2019
Les premiers de chacune
des poules niveau AURA M
15 de la saison 2017-2018,
les 4 meilleurs seconds de
ces mêmes poules, plus 6
places sur dossier (avec
possibilité de place
supplémentaire sur dossier
en cas de désistement d'un
ou plusieurs clubs issus des
M15)

Poule 1 - Ouest	Poule 2 - Centre	Poule 3 –Est
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6

1ère phase - 10 dates - 90 rencontres



26/04/2018

# QUALIFICATION: MOINS DE 16 Elite AURA et MOINS 18 NAT MAS ET FEM pour 2019-2020

Moins de 16 AURA MAS et FEM – Compétition limitée à 18 équipes, une équipe par club

Secteur masculin: Les 4 premiers de la poule Haute M16 Elite AURA saison 2018-2019, les 3 premiers des poules M15 Elite AURA saison 2018-2019 et 2 places sur dossier. Tout désistement sera remplacé par une demande faite sur dossier. Un club présent 2 fois parmi les qualifiés d'office ne pourra prétendre qu'à une seule place. La place vacante sera attribuée à un club supplémentaire ayant déposé un dossier.

Secteur féminin: Les 4 premiers de la poule Haute M 16 Elite AURA saison 2018-2019, les 4 premières des poules M15 Elite AURA saison 2018-2019 et 2 places sur dossier. Tout désistement sera remplacé par une demande faite sur dossier. Un club présent 2 fois parmi les qualifiés d'office ne pourra prétendre qu'à une seule place. La place vacante sera attribuée à un club supplémentaire ayant déposé un dossier.

Moins de 18 NAT FEM: Les clubs de LFH – D2 – N1 FEM + Les 2 premiers moins de 16 AURA + les 2 premiers de 18 FEM – de 0 à 4 clubs sur dossier

Moins de 18 NAT MAS: les clubs qualifiés au niveau haut et les 3 premiers du niveau bas moins de 18 NAT de la saison précédente plus 3 places. Pour le choix de ces 3 places

Premier du championnat moins de 16 AURA saison précédente + 2 dossiers, si le club, premier du championnat moins de 16 AURA est déjà représenté parmi les qualifiés d'office ou 3 dossiers

Les dossiers favoriseront les clubs des secteurs géographiques non représentés ou sous représentés. Les qualifiés d'office en M16 issus du championnat M16 saison 2018-2019 pourront la saison suivante soit conserver leur place en M16 et M18, soit choisir de participer au championnat M16 ou M18.



### Championnats jeunes saison 2018-2019

Proposer un championnat Elite AURA dans toutes les catégories: M18, M15 et M13 masculins et féminins

- Première phase: engagement libre auprès de la Ligue au 15 juillet (début championnat 15/16/09)

une seule équipe par club

aucune mixité, ni autorisation pour jouer dans une équipe de sexe opposé en M13

poules de 5 ou 6 sur 10 dates

tarif: ?

- Deuxième phase: 24 équipes pour les catégories masculines et 18 pour les catégories féminines, les non ayants-droits intègrent les championnats 1ère Division AURA



### Championnats jeunes saison 2018-2019

Championnats de Division AURA: catégorie M18 et M15 G + F

- Première phase: Engagement libre auprès de la Ligue (début septembre), facturation par les comités d'appartenance <u>au tarif du comité d'appartenance</u>

Phases de brassage

- Deuxième phase: 3 niveaux de jeu en masculin (1ère Division AURA, 2ème Division AURA, 3ème Division AURA)

2 <u>ou 3</u> niveaux de jeu en féminin suivant le nombre d'engagements (1ère Division AURA, 2ème Division AURA, possibilité d'une 3ème Division AURA)

les niveaux sont déterminés en fonction des classements, avec « récupération » des non ayants-droits du niveau Elite AURA.



### Championnats jeunes saison 2018-2019

Championnats de Division AURA: catégorie M13 G + F

- Première phase: Engagement 1 libre auprès de la Ligue(début septembre), facturation par les comités d'appartenance au tarif du comité d'appartenance.

X poules de brassage réparties en 8 secteurs (début des compétitions fin septembre, début octobre)

Engagement 2 libre auprès de La ligue (début octobre), facturation par les comités d'appartenance au tarif du comité d'appartenance

X poules réparties en 8 secteurs (début des compétitions fin octobre)

- Deuxième phase: 3 niveaux en masculin

2 ou 3 niveaux en féminin suivant le nombre d'engagements

les niveaux sont déterminés en fonction des classements et en intégrant les non ayants-droits de la première phase Elite AURA



### Championnats plus de 16

Rappel du projet voté en AG 2017

Secteur féminin: Poules constituées en fonction du schéma de compétition voté en AG 2017.

Situation pour la saison 2018-2019:

Nationale 3 AURA: Championnat en 2 phases

24 équipes réparties en 4 poules géographiques de 6 équipes pour la première phase

A l'issue de cette phase: 3 poules de 8 équipes réparties en fonction des classements de la première phase

Pré-Nationale AURA: Championnat en une seule phase

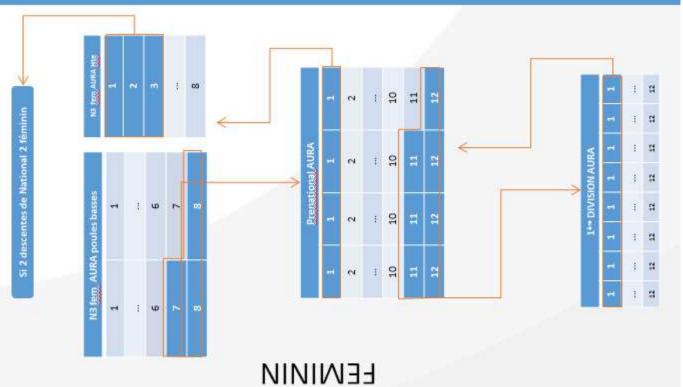
48 équipes réparties en 4 poules de 12

1ère Division AURA: Championnat en une seule phase

X poules réparties en 8 secteurs



# AUVERGNE - Rhônellpes\*

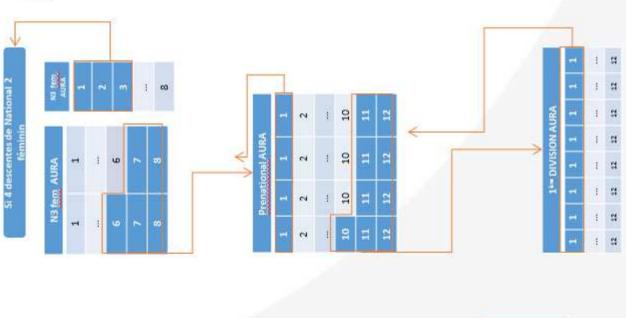


Accession relégation fin 2018/2019



Si 3 descentes de National 2

N3 fem AURA



Prenational AURA

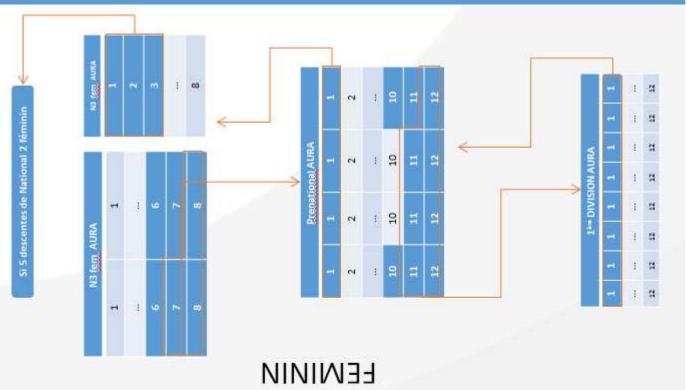
10

# Accession relégation fin 2018/2019

# FEMININ



# AUVERGNE – Rhônellpes\*



Accession relégation fin 2018/2019



### Championnats plus de 16

### Rappel du projet voté en AG 2017

Secteur masculin:

Pré Nationale AURA, Excellence AURA et Honneur AURA: Poules constituées en fonction du schéma de compétition voté en AG 2017

Situation pour la saison 2018-2019:

Pré Nationale AURA: Championnat en 2 phases

24 équipes réparties en 4 poules géographiques de 6 équipes pour la première phase

A l'issue de cette phase: 3 poules de 8 équipes réparties en fonction des classements de la première

phase

Excellence AURA: Championnat en une seule phase

36 équipes réparties en 3 poules de 12

Honneur AURA: Championnat en une seule phase

36 équipes réparties en 3 poules de 12

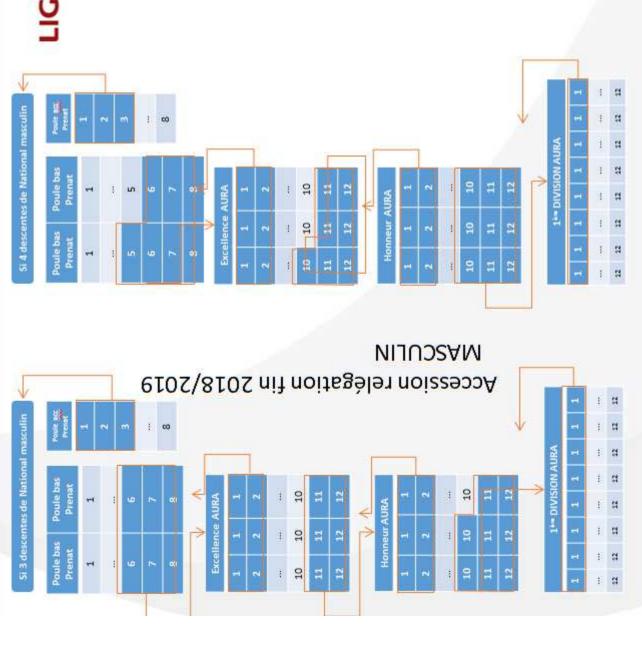


# AUVERGNE - Rhônellpes\*

**MASCULIN** 

Accession relégation fin 2018/2019











### Championnats plus de 16

Rappel du projet voté en AG 2017

Secteur masculin:

1ère Division AURA: 108 équipes réparties en 8 secteurs

2ème Division AURA: environ 90 équipes réparties en 8 secteurs

Avec une prévision de 180 équipes en division territoriale répartie en fonction de l'importance des 11 comités en un ou deux ou trois niveaux il est difficile d'établir une hiérarchie sportive équitable aussi la COC propose pour la saison de transition 2018/2019 deux options comme schéma de compétition.



### Championnats plus de 16

Secteur masculin: Propositions

OPTION 1: Compétition 1ère Division AURA en 1 seule phase (22 dates)

Toutes les équipes (quel que soit le niveau de jeu de la saison précédente et après avoir appliqué le schéma des accessions/ relégations) sont réparties en X poules dans 8 secteurs et participent à un championnat en une seule phase.

En 2019-2020: les 80 meilleures équipes (après application du schéma d'accessions/relégations) constitueront la 1ère Division AURA et seront réparties en 8 poules de 10 pour un championnat en une seule phase

Les équipes restantes participeront au championnat de 2ème Division AURA et seront réparties en 8 secteurs pour un championnat en une seule phase.

OPTION 2 : Compétition en 2 phases 20 dates (6+14)

Phase 1 : Phase de brassage

Les équipes sont réparties en première phase en poule de 4.

Phase 2: Phase de niveau

Division 1 AURA: 64 équipes réparties en 8 poules de 8 équipes. A l'issue de cette seconde phase le premier de chaque poule accède en honneur régional.

Division 2 AURA: les autres équipes (environ 120 équipes) seront réparties en X poules de 8 équipes.

En 2019-2020: après application du schéma d'accessions/relégations, les 80 meilleures équipes constitueront le 1ère Division AURA et seront réparties en 8 poules de 10 pour un championnat en une seule phase.

Les équipes restantes participeront au championnat de 2<sup>ème</sup> Division AURA et seront réparties en 8 secteurs pour un championnat en une seule phase.



# Schéma des accessions/ relégations